



Avec vous demain

DU NOUVEAU POUR LES ENFANTS OUBLIÉS DE L'ÉCOLE CAMBODGIENNE

Depuis plusieurs années, le BICE et son partenaire, OEC, ouvrent et animent des crèches et des écoles informelles dans les régions les plus reculées du Cambodge. En 2020, le projet se renforce encore sur deux volets : le plaidoyer auprès des autorités et la promotion de la bientraitance.

Grâce à votre soutien, nous accompagnons depuis 2008 notre partenaire local au Cambodge dans la province de Preah Sihanouk. Dans certains villages de la région, l'école publique la plus proche se trouve à des dizaines de kilomètres. Afin que les enfants de ces villages accèdent à l'éducation, nous avons ouvert, avec notre partenaire, des crèches qui accueillent les petits de trois à six ans pour des jeux d'éveil, et des écoles où les plus âgés peuvent apprendre à lire, écrire et compter. Mais ces solutions, si indispensables soient-elles, ne peuvent ni ne doivent se substituer, sur le long terme, à l'engagement de l'État. C'est tout l'objet de notre plaidoyer auprès des autorités, soutenu par l'étude statistique sur l'accès à l'éducation que nous avons choisi de lancer.



À TITRE INDICATIF
100 € = salaire mensuel d'un professeur dans une école informelle

Un cours dans une école ouverte par le BICE et OEC.



Combien d'oubliés du système scolaire ?

L'objectif de cette étude est de recueillir des éléments chiffrés pour évaluer précisément les besoins de la région en termes de construction d'écoles, de routes et de mise en place de bus de ramassage scolaire. Deux agents de terrain seront chargés d'identifier le nombre d'enfants oubliés du système scolaire, notamment sur la base d'entretiens avec les chefs de villages. Si la démarche a été initiée par le BICE et son partenaire, les autres acteurs régionaux se sont rapidement engagés à leurs côtés. Suite à cette étude, un rapport final sera rédigé par un expert local mandaté par le BICE, en collaboration avec les ONG impliquées dans la région. Il sera remis aux autorités lors d'une conférence publique et nous veillerons à ce que ses recommandations soient prises en compte.

Élaboration d'un code de conduite

L'autre nouveau volet de notre projet éducation au Cambodge concerne la bientraitance des enfants dans les écoles. Dans un pays où un enfant sur deux subit des violences physiques, **il reste essentiel de rappeler à tous les adultes l'attitude correcte à avoir vis-à-vis des enfants**. Cette sensibilisation à la non-violence était déjà un axe fort du projet précédent, avec des ateliers menés sur le sujet au sein de l'école, tant pour les enfants que pour les parents. L'objectif est aujourd'hui qu'enseignants et éducateurs montrent plus que jamais l'exemple en énonçant de façon formelle les règles de bonne conduite envers les élèves.

Un travail collectif

Ce code de conduite sera élaboré par l'ensemble des espaces éducatifs créés dans le cadre du projet, ainsi que six écoles pu-

bliques. Les thématiques les plus importantes seront identifiées en amont lors d'ateliers menés avec les enfants, puis le code de conduite sera rédigé par les principaux enseignants concernés. Les consignes seront exprimées en termes simples afin d'être comprises de tous, enfants comme parents. Chacune fera l'objet d'une affichette où sera indiqué clairement vers qui se tourner en cas de manquement à la règle. Des sessions de supervision sont prévues dans un deuxième temps. Il s'agira notamment de vérifier que le code de conduite est appliqué et que les enfants se sentent autorisés à signaler tout manquement à leur égard.

D'avance un grand merci pour votre soutien à ce beau projet.



Avec vous demain

QUATRE PAYS MOBILISÉS POUR OFFRIR UNE ÉDUCATION AUX PLUS VULNÉRABLES

« Écoles sans murs », tel est le nom du programme que le BICE vient de lancer. À travers des projets d'éducation et de formation professionnelle menés par 5 partenaires dans 4 pays, il offrira une vraie chance d'avenir aux enfants en situation de vulnérabilité. Alessandra Aula, notre Secrétaire générale, nous en précise les enjeux.



Dans le centre socio-éducatif de Chinautla, des cours de dessin, de musique ou de danse sont aussi proposés.

À TITRE INDICATIF

80 € =

le matériel scolaire nécessaire (livres, crayons, cahiers...) pour une année d'étude de 4 enfants au Guatemala

Le BICE lance un nouveau programme triennal pour l'éducation dans 4 pays. Dans quel but ?

Alessandra Aula : Nos partenaires au Cambodge, Guatemala, Paraguay et en RD Congo (au Nord et au Sud Kivu) mènent depuis de nombreuses années des projets destinés à offrir une éducation et une formation professionnelle aux enfants qui n'y ont pas accès. Ces projets se déroulent dans des zones marginalisées, souvent très éloignées des capitales, difficilement accessibles, parfois menacées par des conflits et où les services publics se montrent défaillants et les ONG peu présentes. Ils bénéficient aux plus vulnérables : des enfants vivant à la rue ou issus de communautés autochtones ostracisées, des jeunes filles ayant subi des violences sexuelles. Notre programme vise à renforcer ces « Écoles sans murs » afin qu'elles offrent aux enfants une éducation de qualité reconnue par les États et servent de passerelles vers le système scolaire formel et l'emploi. Nous estimons à plus de 50 000* le nombre de bénéficiaires directs et indirects de ce programme.

En quoi consistent ces « Écoles sans murs » et que va leur apporter le programme ?

A. A. : Nos lecteurs les connaissent déjà. Ce sont les écoles créées dans les vil-

lages reculés du Cambodge, les Centres Éducatifs pour la petite enfance (CEPI) des bidonvilles au Paraguay, ou encore le centre socio-éducatif de Chinautla au Guatemala. Chacune de ces initiatives est adaptée au contexte local qui est le sien. Le programme va assurer la pérennité de ces structures et conserver leur spécificité. Mais, il va aussi les enrichir à travers un certain nombre d'activités communes. Avec l'appui du BICE, les partenaires vont, par exemple, élaborer un code de conduite afin que ces espaces soient plus que jamais des lieux de bienveillance. Nous prévoyons également un volet de sensibilisation aux droits de l'enfant et à la non-discrimination par le genre. Il s'agit vraiment de mutualiser les bonnes pratiques entre les pays. Là où la situation sanitaire le permettra, les partenaires réaliseront également des films documentaires qui illustreront le contexte éducatif auquel ils sont confrontés. Ces films seront diffusés dans le pays pour informer un plus vaste public de ces problématiques. Nos partenaires les présenteront également à notre festival *Enfances dans le Monde*.

Le programme comporte également un volet recherche.

A. A. : Oui, au Cambodge et au Paraguay. Ces recherches-actions seront réalisées par des experts locaux. Leur objectif est

de montrer que les modèles d'écoles en milieu rural ou de CEPI expérimentés par nos partenaires peuvent avoir une portée au-delà de la seule population restreinte qui en est bénéficiaire. Ces études basées sur l'expérience de terrain serviront de support à toute une série d'actions de plaidoyer régional et national. Leur but ultime est d'inciter les États à reconnaître la valeur de ces modèles, à se les approprier et à les dupliquer dans des zones du pays aux caractéristiques similaires.

Quel a été l'impact de la pandémie actuelle sur le programme ?

A. A. : Le programme a commencé en juillet. Il a donc fallu, dès le début, aménager les espaces d'apprentissage pour respecter les mesures de distanciation sociale. Le travail par petits groupes est privilégié et certains cours sont dispensés à travers les portables des parents des enfants. Dans tous les pays, les enfants et leurs familles bénéficient d'un appui alimentaire et sanitaire renforcé. Nos « Écoles sans murs » servent également à former les communautés aux bons gestes de protection contre le virus.

Merci à vous tous de soutenir ce programme qui offre, à travers l'éducation, à des milliers d'enfants un avenir.

*enfants, parents, professionnels.